

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n° 2 du 08 avril 2014



## Stades



*Eclatement du bourgeon (06)*

Les températures douces demeurent favorables à un développement rapide de la végétation. Alors que les parcelles les plus tardives sont encore au stade bourgeon dans le coton, on dénombre déjà 2 à 3 feuilles étalées dans les situations les plus précoces. La majorité des parcelles se situe à éclatement du bourgeon, ce qui représente une avance de 3 semaines par rapport à 2013.

## Mange-bourgeons

171 parcelles ont été observées dans le réseau.

En Saône et Loire et en Côte d'Or, la fréquence de pieds atteints reste stable depuis la semaine dernière.

Dans la Nièvre, les dégâts sont également très limités avec une majorité de parcelles indemnes.

Dans l'Yonne, on note une légère progression des symptômes : 20% des parcelles dépassent le seuil d'intervention (contre 12% la semaine dernière).

Le stade de fin sensibilité de la vigne à ces ravageurs (1 feuille étalée) est ou va être atteint dans les prochains jours dans bon nombre de situations.

**Rappel : le seuil d'intervention est fixé à 10-15 % de ceps avec au moins un bourgeon mangé.**

La surveillance doit être maintenue uniquement dans les situations tardives.

## Excoriose

La situation Excoriose en Saône et Loire, Côte d'Or et Yonne a été présentée dans le dernier BSV. Quelques observations complémentaires réalisées dans la Nièvre indiquent une très faible présence de la maladie (tout au plus 2% de pieds atteints).

**L'éclatement du bourgeon (stade 06) constitue le stade clé dans la gestion du risque vis-à-vis de l'excoriose. Des contaminations significatives sur les futurs rameaux ne pourront avoir lieu que si les conditions suivantes sont réunies :**

- parcelles présentant plus de 10% de ceps atteints,
- stade 06 observé dans ces parcelles,
- pluies survenant durant la période d'éclatement des bourgeons.

Aucune contamination n'a pu se produire au cours de la semaine écoulée.

A ce jour une majorité des parcelles concernées par la maladie se situe au stade de grande réceptivité aux infections d'excoriose (éclatement du bourgeon). Toutefois, les conditions climatiques annoncées pour la semaine à venir avec une quasi-absence de pluie seront défavorables aux contaminations.

## Pluies du

**31 mars au 06 avril :**

La semaine écoulée a été marquée par une pluviosité nulle à faible avec tout au plus 2 mm.

Quelques pluies ont eu lieu la nuit dernière dans le Sud 71 (3 mm au plus).

## Prévisions du

**09 au 14 avril :**

Le beau temps se maintient sur la période avec des températures qui reviennent à des valeurs de saison (15°C en maximales)

Source Météo France



## Vers de Grappe

Conformément aux prévisions, les vols de 1<sup>ère</sup> génération de cochylys et d'eudémis ont débuté en fin de semaine dernière dans les secteurs les plus précoces.

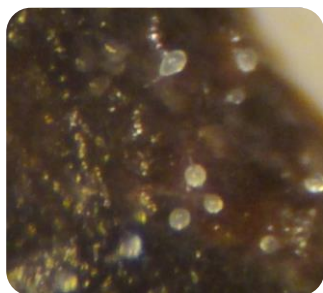
La pose des diffuseurs de confusion sexuelle est programmée à partir du 09 avril en Côte d'Or.

## Araignées Rouges

Ce ravageur est en recrudescence depuis plusieurs années et des parcelles « plombées » ont pu être observées en fin de campagne 2013 dans différents secteurs du vignoble. Les parcelles les plus concernées se situent principalement en Saône et Loire et dans une moindre mesure en Côte d'Or (Sud Côte de Beaune). Les éclosions sont en cours. Un point plus précis de la situation sera fait la semaine prochaine avec des comptages des populations de ce ravageur et de son prédateur (typhlodrome).

## Mildiou

### Maturité des œufs d'hiver



**A ce jour, le temps de germination est toujours supérieur à 1 jour sur l'ensemble des sites.** Rappelons que la maturité des œufs d'hiver est considérée acquise lorsque leur germination en milieu contrôlé (20°C et humidité saturante) a lieu en moins de 24 heures.

La maturité n'est donc acquise sur aucun des sites. Dans ces conditions, bien que le stade de réceptivité de la vigne au mildiou (06-éclatement du bourgeon) soit déjà atteint dans bon nombre de parcelles, aucune contamination ne peut se produire. Ceci est d'autant plus vrai qu'aucune pluie significative n'est annoncée dans les jours prochains.

*Macroconidies Mildiou (CA21)*

## Oïdium

Le modèle SOV (Système Oïdium Vigne - source SRAI) donne dès le début de campagne une tendance globale sur le risque oïdium de l'année à venir. Sur la base des données météorologiques des 2 années précédentes, cet outil calcule pour chaque poste référence un indice de risque global. Cet indice, compris entre 0 et 100, ne fournit qu'une tendance de l'année. Les données simulées doivent être validées par le suivi sur le terrain de témoins non traités qui indiquent le développement réel de la maladie.

Les simulations SOV effectuées récemment sur différents postes météo du vignoble bourguignon donnent les tendances suivantes : **indice de risque global 2014 compris entre 38 et 48/100**. Ce niveau d'indice correspond à un **risque moyen**, notablement inférieur à ces 2 dernières années (75 à 85/100 en 2013, 99/100 en 2012). Aucune donnée n'est disponible dans la Nièvre.

**Nous rappelons que la lutte contre l'oïdium doit être prise en considération au plus tôt à partir du stade 7-8 feuilles étalées.**

## Black-Rot

### Maturité des périthèces

A ce jour, la maturité des périthèces n'est atteinte sur aucun site.



## Prochain BSV : mardi 15 avril

\*\*\*\*\*

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Avec la participation financière de :

